

Commune de Myon

1 rue Georges Colomb 25440

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL JEUDI 04 NOVEMBRE 2021

Etaient présents : Mesdames Boichut Yolande, Maire Anne-Sophie, Petetin Colette, Vionnet Sarah et Messieurs Bardey David, Cabaud Claude, Deleule Patrick, Faivre Claude, Martin Benoît, Vallet Louis.

Etait absente excusée : Madame Castella Marielle

Secrétaire de séance : Madame Boichut Yolande

1. Choix du maître d'œuvre aménagement voirie lotissement

Les devis des sociétés JDBE, BEJ l'Ingénierie Comtoise et Conseils en BTP ont été communiqués aux conseillers.

Après délibération, par 10 voix pour, le bureau Conseils en BTP a été choisi pour les missions de maîtrise d'œuvre pour un montant de 4 450 euros HT.

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer la proposition d'honoraires.

2. Destination des coupes pour 2022

- Suite à la réunion de la commission « forêt » le 30 septembre 2021, Madame le Maire invite le Conseil municipal à délibérer sur la présentation d'assiette des coupes 2022 puis sur la dévolution et la destination des produits issus des coupes de bois.

Après délibération, par 10 voix pour, le Conseil Municipal accepte ce programme pour 2022.

3. Carrière de Myon

Les coupes ont été effectuées. La vente de grumes fera l'objet d'une vente par l'Onf. Le bois énergie a été vendu à la société Girard Bois Energie.

4. Dissolution Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Madame le Maire expose que la création d'un CCAS dans chaque commune était une obligation dans la loi du 6 janvier 1986. Elle est devenue facultative pour celles comptant moins de 1500 habitants. Il est désormais facultatif dans les communes de moins de 1500 habitants et peut être dissous par délibération.

Elle fait part aussi aux conseillers qu'un CIAS (Centre Intercommunal d'Action Social) existe sur le territoire de la Communauté de Communes Loue Lison.

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité des présents, de dissoudre le CCAS à compter du 31 décembre 2021.

5. Informations diverses :

- Un projet d'actualisation de la convention de participation des communes aux dépenses scolaires est à l'étude. Elle sera étudiée lors de la prochaine Entente Scolaire qui réunit les communes de Bartherans, Chatillon sur Lison, Cussey sur Lison, Goux sous Landet et Lizine ;
- Afin de faciliter l'accès aux propriétés privées, une ou deux places de stationnement seront matérialisées devant le cimetière ;

- La cérémonie du 11 novembre se déroulera à 11 heures devant le monument aux morts (ouvert au public). Un vin d'honneur sera offert à l'issue de la rencontre ;
- Une visite des terrains communaux sera organisé prochainement avec les membres du Conseil Municipal afin d'effectuer un état des lieux des parcelles louées à la société coopérative Pastorale ;
- Opération « boîtes solidaires de Noël » : opération conduite par la CC Loue Lison : il suffit d'une boîte de chaussures et vous mettez dedans : 1 truc bon, chaud, 1 produit de beauté, 1 mot doux, 1 loisir et ...ce que vous voulez. La collecte des boîtes est effectuée du 08 novembre au 17 décembre à France Services Amancey, Ornans et Quingey. Merci de préciser si la boîte est destinée à un enfant, une femme ou un homme.

La séance est levée à 22h10.

Le Maire

Sarah Vionnet

